



CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 21 novembre 2024

Responsable de service :
Sylvie BRECL

DÉLIBÉRATION N° 03

Sous la présidence de M. Tony LOISEL, Maire

Présents :

Mme Marie-Christine MILLAUD, M. Alain MORLIER, Mme Nadine NIVault, M. Jonathan COULANDREAU, Mme Estelle QUÉRÉ, M. Pierre CUCHET, Mme Frédérique COSTANTINI, M. Camille LAGRANGE, M. Gérard-François BOURNET, M. Dominique GAUDIN, M. Thierry LAMBERT, M. Jean LORAND, Mme Rita RIO, Mme Agnès de BRUYN, Mme Angéline GLUARD, Mme Laurence BOUVILLE, Mme Hélène de SAINT DO, M. Olivier CALIX, M. Arnaud LATREUILLE, M. Jacques GAREL

Absent/s excusé/s représenté/s :

M. Patrick ROBIN, donne procuration à M. Gérard-François BOURNET
Mme Sophie DESPRÉS, donne procuration à Mme Marie-Christine MILLAUD
Mme Laetitia BOURDIER, donne procuration à Mme Estelle QUÉRÉ
M. Jean-François RABEAU, donne procuration à M. le Maire
M. Yan GENONET, donne procuration à M. Olivier CALIX
Mme Hélène RATA donne procuration à Mme Hélène de SAINT DO
Mme Lisa TEIXEIRA, donne procuration à M. Arnaud LATREUILLE

Absent : M. Vincent HEUSICOM

Secrétaire de séance : M. Jonathan COULANDREAU

Date de convocation	14/11/2024
Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents ou ayant donné une procuration	28

03. Présentation des décisions du Maire

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant le Conseil Municipal à déléguer certaines de ses compétences au Maire ;

Vu la délégation accordée à M. le Maire par délibération n°03 du Conseil Municipal du 10 juillet 2020 ;

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par M. le Maire en vertu de cette délégation,

N° de la décision	Objet de la décision
31_2024	Demande de subvention Fondation du patrimoine et Conseil départemental de la Charente-maritime
44_2024	Modification demande de subvention vidéoprotection DETR/FIPD 2024
45_2024	Modification demande de subvention Réhabilitation, rénovation énergétique de la Salle Georges Brassens
46_2024	Attribution du marché d'entretien et de maintenance des espaces verts de la commune
47_2024	Modification demande de subvention Panneaux photovoltaïques TERE/CDA 2024
48_2024	Modification taux intervention demande de subvention Réhabilitation, rénovation énergétique de la Salle Georges Brassens
49_2024	Décision budgétaire portant virement de crédit de chapitre à chapitre au titre de la fongibilité des crédits n°2 2024
50_2024	Attribution des marchés de travaux d'aménagement d'une salle multi-activités
51_2024	Attribution des marchés de travaux tous corps d'état
52_2024	Demande de subvention FIPD pour des systèmes d'alerte dans les écoles - PPMS
53_2024	Attribution du marché de réfection des parements de l'église
54_2024	Attribution du marché d'entretien des espaces verts
55_2024	Attribution du marché d'exécution graphique bimestrielle du magazine municipal
56_2024	Aliénation de gré à gré : don de broyat

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à :

- L'unanimité des membres présents et représentés,
- Prend acte des décisions mentionnées dans le tableau ci-dessus

Annexe 02 : Décisions du Maire

Pour extrait conforme,

Tony LOISEL
Maire



Jonathan COULANDREAU
Secrétaire de séance

Délais et voies de recours

La présente délibération peut être contestée devant le tribunal administratif de Poitiers (15 rue de Blossac, CS 80541, 86000 POITIERS) dans le délai de deux mois suivant sa publication ou sa notification ou en déposant en ligne depuis telerecours.fr. Ce recours peut être précédé d'un recours administratif. Dans ce cas, une décision expresse de refus peut être déférée au tribunal administratif dans les deux mois qui suivent sa notification ; une décision implicite de refus née du silence gardé par l'administration pendant deux mois peut également être déférée au tribunal dans le délai de deux mois qui suit son intervention.